

## VOTRE SEJOUR DE A à Z

### Accompagnant

Si vous êtes en chambre particulière, une personne peut vous accompagner. Renseignez-vous à l'accueil sur les conditions financières de l'hébergement et des repas.

### Accueil

A l'accueil, vous trouverez des hôtesses disposées à vous aider. N'hésitez pas à leur poser vos questions ou à leur faire part de vos remarques. Vous pouvez aussi vous adresser aux infirmières ou à la surveillante d'étage.

### Animaux

Les animaux ne sont pas admis dans l'établissement.

### Boutique

Notre bibliothécaire passe tous les mardis.

Des journaux et revues sont en vente à la boutique, ouverte de 14h30 à 18h. C'est aussi à la boutique que vous pourrez acheter des produits d'hygiène et de confort.

### Cafétéria

Elle est ouverte de 14h30 à 18h.

Vous pouvez également profiter des espaces communs (1er et 2ème étage)

### Calme

Vous devez respecter le repos des autres malades, comme ils doivent respecter le vôtre. Veillez à baisser le volume de la radio ou de la télévision.

### Chambre particulière

Si vous avez fait une demande de chambre particulière, elle vous sera toutefois attribuée en fonction des disponibilités. Si votre mutuelle ne couvre pas cette prestation, elle sera à votre charge.

### Confidentialité

Ensemble, respectons la !

Pour garantir au mieux votre intimité et le secret professionnel.

### Courrier

Le courrier est distribué dans les chambres chaque jour le matin.

Votre courrier en partance doit être déposé à l'accueil qui en assurera l'expédition.

### Culte

Vous pouvez à tout moment demander la présence d'un représentant de votre confession religieuse auprès de l'infirmière ou de la surveillante d'étage.

### Dégradation du matériel

Toute dégradation du matériel par un patient ou un proche sera à sa charge.

### Dépassement d'honoraires

Les médecins libéraux secteur II peuvent vous demander un dépassement d'honoraires avec votre accord préalable. Le remboursement s'effectue sur la base des honoraires conventionnés. Votre médecin vous donnera toutes les informations sur les honoraires qu'il compte pratiquer.

### Dépôt d'argent ou d'objet de valeur

Nous vous déconseillons d'apporter des bijoux ou de vous munir d'une importante somme en espèces. Un coffre est à votre disposition dans le service néanmoins la clinique décline toute responsabilité en cas de vol.

### Fleurs

Selon les services d'hospitalisation, les fleurs ne sont pas acceptées. Renseignez vous auprès de la surveillante de votre étage.

### Handicapés

Nous avons des chambres, des toilettes, des rampes d'accès et des places de parking adaptées.

### Parking

Le parking est à la disposition des patients et des visiteurs. Le parking n'étant pas gardé, il est recommandé de ne laisser aucun objet de valeur dans les voitures. La clinique décline toute responsabilité en cas de vol.

### Personnel

Infirmière : Tenue blanche à liseré rose  
Aide-soignante : Tenue blanche à liseré vert  
Surveillante des soins : Tenue blanche  
Agents de service hospitalier : Tenue blanche à liseré bleu

### Questionnaire de satisfaction

Notre souci permanent étant d'améliorer votre hospitalisation, un questionnaire vous est remis lors de votre séjour. Nous vous remercions de bien vouloir y répondre et de le remettre à l'équipe soignante ou de le déposer dans les boîtes à lettre réservées à cet effet.

### Repas

Le petit-déjeuner est servi à 7h30, le déjeuner à 12h00, et le dîner à 18h00.  
Si vous avez besoin d'un repas adapté à votre régime ou votre religion, veuillez le signaler à l'infirmière dès votre arrivée.

### Sortie

Votre sortie est toujours décidée par votre médecin.

### Tabac

Le tabac est formellement interdit dans tout l'établissement.

### Transport

A l'accueil, vous pouvez demander à une hôtesse de vous appeler un véhicule. Les formalités de prises en charge et de règlements se font directement auprès de la société de transport. Un VSL ou une ambulance peuvent être prévus, une prescription médicale est nécessaire et établie par votre médecin.

### Téléphone

Composer le « 0 » pour appeler directement l'extérieur, faites votre code puis votre numéro d'appel. Les téléphones portables sont interdits dans l'établissement (circulaire du Ministère de la Santé 9/10/95).

### Télévision

La télévision peut-être installée dans votre chambre (moyennant un forfait journalier). Dans le respect du repos de chacun, nous vous demandons de maintenir le volume sonore à un niveau raisonnable

### Visites

Les visites sont autorisées de 13h00 à 20h00 si l'état du patient le permet.

Pour toute visite il est préférable de ne pas dépasser 2 personnes à la fois.

Les enfants de moins de 10 ans ne sont pas admis dans le service de surveillance continue. Les visites étant limitées dans ce service, il est conseillé de s'adresser à l'infirmière.

### Vous

Pour un bon rétablissement, nous vous conseillons d'éviter les visites nombreuses, bruyantes et prolongées.

Nous vous conseillons de suivre les conseils de l'équipe médicale afin de bénéficier au mieux des soins proposés.

**Nous vous souhaitons un prompt rétablissement au sein de notre établissement.**